

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/66

11 décembre 1996

(96-5253)

**CONFERENCE MINISTERIELLE**  
**Singapour, 9-13 décembre 1996**

Original: espagnol

## ESPAGNE

Déclaration de S.E. M. Rodrigo de Rato y Figaredo  
Deuxième Vice-Président, Ministre de l'économie et des finances

Tout d'abord, permettez-moi de remercier le gouvernement et les citoyens de Singapour de leur accueil chaleureux et de l'excellente organisation dont nous bénéficions pour cette Conférence.

C'est pour moi un honneur de participer à la première Conférence ministérielle de l'OMC qui consacre cette organisation comme instance de négociations commerciales et comme administratrice d'un système commercial multilatéral reposant sur des règles et des disciplines convenues.

A cet égard, je tiens à féliciter Renato Ruggiero et le Secrétariat de l'OMC pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au cours des deux dernières années.

La libéralisation des échanges ainsi que la réduction ou l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires se sont traduites par une augmentation des courants d'échanges et ont stimulé la croissance économique, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Ce système fondé sur des règles offre en outre un cadre sûr, stable et prévisible pour le commerce international, comme le réclament les entreprises de nos pays.

Dès son accession au GATT en 1963, l'Espagne s'est engagée dans ce processus de libéralisation. A cet égard, je tiens à souligner l'effort qu'a déployé le gouvernement espagnol pour libéraliser le secteur des télécommunications dans le cadre de son vaste programme de réformes structurelles.

Notre expérience démontre que l'intégration régionale est un bon moyen de parvenir à un niveau plus élevé de liberté commerciale, ce qui complète utilement le système général incarné par l'OMC. A cet égard, nous sommes très heureux des initiatives en cours en Amérique latine, qui tendent vers une plus grande intégration.

Nous estimons qu'il est très important que tous les Membres appliquent collectivement les accords de l'OMC et nous espérons que la Conférence donnera un nouvel élan à ce processus pour qu'il continue sur la bonne voie, en palliant si nécessaire ses insuffisances et ses carences. La crédibilité du système négocié à Marrakech repose sur l'observation rigoureuse de ce qui a été convenu, notamment en ce qui concerne les délais et l'ampleur des travaux qu'il faut mener à bien en faisant des concessions mutuelles. Tous les éléments de ce programme semblent converger vers un nouveau processus en l'an 2000.

D'autre part, nous ne pouvons faire abstraction d'un ensemble de questions qui acquièrent chaque jour plus d'importance pour le commerce mondial et que l'OMC ne peut ni ne doit laisser de côté. Je peux parler ici de ce qu'il est convenu d'appeler les "nouveaux thèmes", dont l'inclusion dans le programme de l'OMC fait l'objet d'un débat. Je veux parler en particulier des relations entre le commerce et l'environnement, le commerce et l'investissement, le commerce et la concurrence et le commerce et les droits sociaux.

Faire en sorte que l'objectif de développement durable soit compatible avec l'obtention au niveau mondial de volume d'échanges de plus en plus élevés représente une tâche complexe mais nécessaire et représente un défi que l'OMC a déjà relevé avec la création du Comité du commerce et de l'environnement.

Le commerce et l'investissement étranger sont rarement des phénomènes indépendants. Cependant, la façon dont les Etats mènent leur politique commerciale et leur politique en matière d'investissement exerce des effets sur les courants d'échanges. Nous estimons qu'il est dans l'intérêt de tous, aussi bien des investisseurs que de ceux qui accueillent les investissements, d'élaborer sur une base multilatérale un cadre stable qui stimulera les flux d'investissement dans un contexte de sécurité juridique. Il faut que nous ayons bien présents à l'esprit les travaux déjà entrepris par la CNUCED ainsi que ceux réalisés par d'autres organisations internationales comme l'OCDE dans le contexte de l'accord multilatéral sur l'investissement.

Troisièmement, je voudrais parler de la relation entre le commerce et la concurrence. Il convient d'élaborer des normes internationales de protection de la concurrence pour empêcher que des pratiques restrictives ne viennent annuler ou compromettre les avantages qui découlent des engagements pris par les Etats membres de l'OMC en matière de libéralisation des échanges. Nous savons tous que des problèmes commerciaux se posent du fait qu'il n'existe pas sur de nombreux marchés de disciplines régissant la concurrence, ce qui a pour effet de limiter la portée des concessions commerciales qui résultent de l'équilibre obtenu par la négociation multilatérale.

Je tiens à dire que l'Espagne est d'accord pour que l'OMC entreprenne un travail d'analyse sur le rôle de la libéralisation des échanges dans l'amélioration des conditions de vie de tous les pays du monde. La libéralisation des échanges et le développement économique doivent conduire à une amélioration du niveau de vie des populations. Il importe de soutenir ici et maintenant les travaux essentiels effectués par l'Organisation internationale du travail pour définir des normes du travail fondamentales et d'encourager le respect de ces normes au niveau mondial. Il est bien entendu que nous parlons en l'occurrence des droits fondamentaux de la personne, qui ne sont pas négociables.

En conclusion, l'OMC doit assumer son rôle de promoteur du commerce international dans le cadre d'un système avantageux pour tous et qui repose sur un ensemble de concessions et de règles d'application universelle. Il importe que tous les grands pays qui participent à ces courants d'échanges (comme la Chine et la Russie) trouvent leur place dans cet ensemble pour pouvoir contribuer à la définition et à l'élaboration du système.

Permettez-moi en terminant de répéter que l'Espagne est en faveur de la libéralisation des échanges mondiaux sur des bases solides, grâce au respect des engagements pris au fil des étapes, et de réaffirmer l'importance d'instances comme l'OMC ainsi que de la participation active de tous ses Membres engagés dans un processus sur lequel on ne peut revenir.